



Résumé du plan 2020

6/2/2020

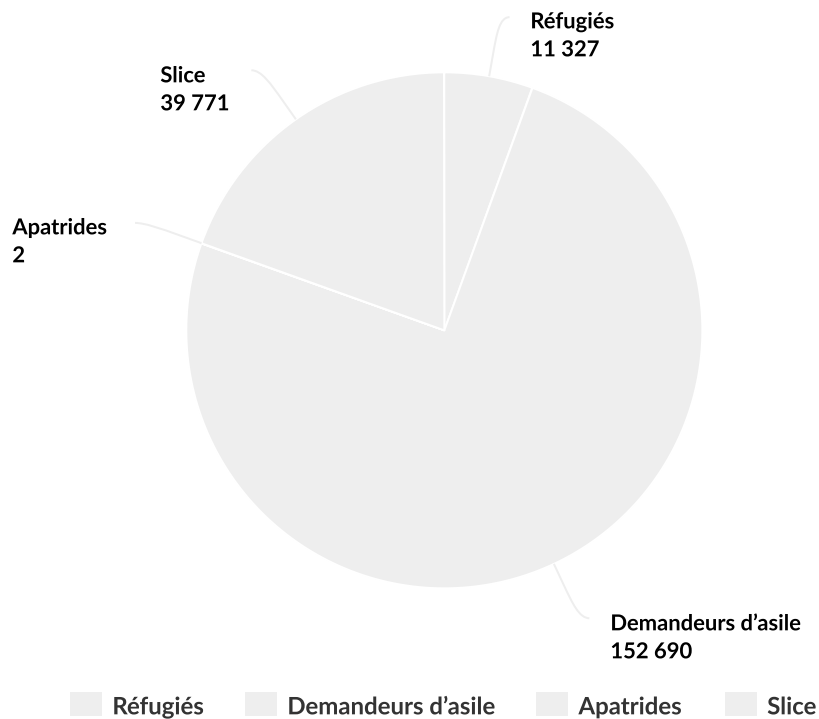
Opération: Brésil



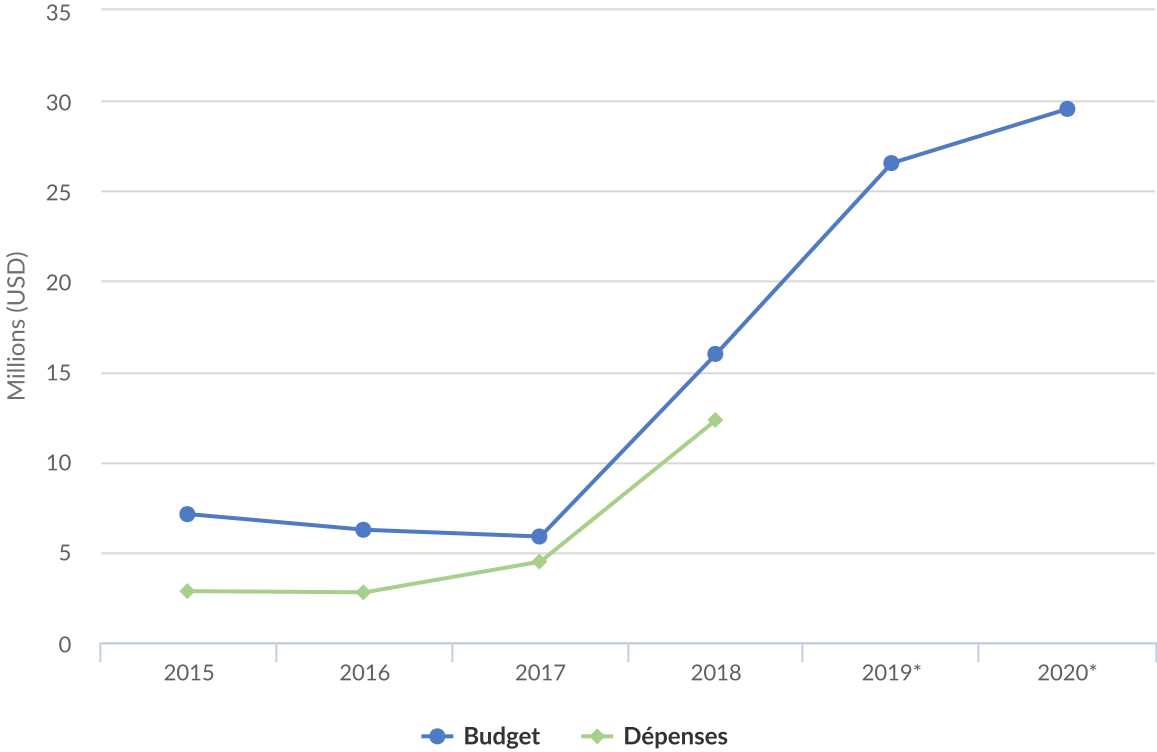
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 37% EN 2018

2018	203,790
2017	148,645
2016	68,087



Budgets et Dépenses - Brésil



Chiffres clés

- 60 000 personnes relevant de la compétence du HCR seront enregistrées et recevront des conseils et les personnes ayant des problèmes de protection seront orientées sur les services compétents
- 30 000 personnes relevant de la compétence du HCR bénéficieront d'une aide au logement
- 20 000 personnes relevant de la compétence du HCR recevront des articles de secours essentiels
- 5000 personnes relevant de la compétence du HCR seront relocalisées suivant diverses modalités, comme prévu dans le programme de réponse d'urgence dirigé par le Gouvernement
- 3000 personnes relevant de la compétence du HCR recevront des aides en espèces pour satisfaire leurs besoins essentiels
- 3000 personnes relevant de la compétence du HCR participeront à des programmes de renforcement de l'autosuffisance
- 2000 personnes relevant de la compétence du HCR, ayant des besoins spécifiques, seront soutenues dans le cadre d'interventions de protection ciblées

Environnement opérationnel

L'exode en provenance du Venezuela devrait se poursuivre en 2020, et témoigner de l'augmentation des besoins et de la vulnérabilité dans le pays. Le HCR s'attend à ce que les personnes en quête de protection internationale continuent de bénéficier d'un accès sans restriction au territoire notamment par la zone frontalière de Pacaraima dans l'État du Roraima. Comme la forêt amazonienne isole géographiquement l'État du Roraima du reste du Brésil, les mouvements secondaires spontanés en direction d'autres États sont difficiles et coûteux. En conséquence, de nombreux réfugiés continueront à s'établir dans les villes du nord du Brésil. Ils auront toujours besoin d'aide, principalement en milieu urbain, où l'aide à l'hébergement et les autres formes d'assistance disponibles pour les personnes qui ont les besoins les plus critiques sont limitées. Les réfugiés et les demandeurs d'asile, une fois enregistrés, ont accès aux droits et aux services fondamentaux, concernant notamment la santé, l'éducation et l'emploi ainsi que la protection contre le refoulement ; il devrait en être de même en 2020.

Parallèlement, et conformément aux politiques et pratiques de 2019, le Gouvernement du Brésil s'est engagé à soutenir les arrivants en provenance du Venezuela. Le HCR continuera donc de soutenir et de compléter la réponse gouvernementale, en particulier dans les États de l'Amazonas et du Roraima, et concentrera son action sur la fourniture de documents, d'abris, de services de protection ciblés pour les femmes, les enfants, les adolescents et les personnes handicapées, ainsi que sur le soutien aux Vénézuéliens autochtones.

En outre, le programme novateur de relocalisation volontaire du Brésil, assurant des transferts entre les États du Nord et d'autres États et communautés d'accueil du pays, devrait se poursuivre. Il sera nécessaire de le compléter par des efforts renouvelés de développement, axés sur les infrastructures et l'assainissement.

La plateforme de coordination nationale, reflétant les structures régionales qui ont été mises en place, continuera d'appuyer les mécanismes de coordination locaux, déjà solides, et permettra un dialogue orienté sur les résultats entre le niveau fédéral, le niveau étatique et le niveau municipal pour assurer une réponse globale et complémentaire de la part de tous les acteurs.

Principales priorités

Lors de l'exécution de la réponse d'urgence, les principaux objectifs du HCR consisteront à assurer l'accès au territoire et à l'enregistrement en temps utile, tout en garantissant l'accès aux services de base et essentiels, notamment dans les secteurs de la santé, des abris, de l'éducation et des vivres. Au cours de ce processus, le HCR accordera une attention particulière à la satisfaction des besoins des arrivants les plus vulnérables, en fournissant des abris, des articles de secours essentiels et des aides en espèces. Un appui sur mesure sera accordé aux populations qui ont des besoins particuliers, comme les victimes de violences sexuelles et de genre, les personnes LGBTI, les familles monoparentales, les mineurs isolés, les personnes handicapées et les populations autochtones.

Le HCR, en étroite coopération avec le Gouvernement, s'efforcera de trouver des solutions durables pour les réfugiés et les demandeurs d'asile, notamment par le biais d'initiatives d'intégration locale et de coexistence pacifique dans les États du Nord et les États de relocalisation. L'organisation appuiera également la relocalisation interne volontaire dans des lieux offrant de meilleures perspectives d'intégration locale et des réseaux de protection plus structurés, tout en continuant de soutenir les programmes de réinstallation financés par l'État.

Pour promouvoir un environnement de protection favorable, le HCR accompagnera le déploiement de SISCONARE, le nouveau système d'enregistrement et de gestion des cas individuels en ligne, par des consultations régulières avec les autorités compétentes, pour veiller à ce que tous les demandeurs d'asile aient accès au régime d'asile. S'agissant des procédures d'asile, le HCR examinera un plan de réduction des dossiers en attente d'examen et parviendra à un accord à ce sujet, plaidera pour des modalités simplifiées d'instruction des demandes et continuera à offrir un appui technique à la mise en œuvre de la loi brésilienne sur les réfugiés, afin d'assurer la qualité du processus de détermination du statut de réfugié.

Budget 2020 initial - Brésil | USD

Le tableau suivant présente le budget initial par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Total
Environnement de protection favorable		
Aide juridique et recours judiciaires	1,130,221	1,130,221
Accès au territoire	1,079,548	1,079,548
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	575,198	575,198
Sous-total	2,784,967	2,784,967
Processus de protection et documents adéquats		
Enregistrement et établissements des profils	1,366,850	1,366,850
Procédures de détermination du statut de réfugié	1,571,688	1,571,688
Documents individuels	602,372	602,372
Sous-total	3,540,910	3,540,910
Sécurité face à la violence et à l'exploitation		
Prévention et interventions liées aux VSS	1,092,429	1,092,429
Sous-total	1,092,429	1,092,429
Besoins de base et services essentiels		
Abris et infrastructures	7,743,218	7,743,218
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	4,466,720	4,466,720
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	1,164,091	1,164,091
Sous-total	13,374,029	13,374,029
Autonomisation et autogestion communautaires		
Mobilisation communautaire	609,545	609,545
Coexistence avec les communautés locales	784,926	784,926
Autosuffisance et moyens d'existence	2,674,270	2,674,270
Sous-total	4,068,741	4,068,741
Solutions durables		
Retour volontaire	287,859	287,859
Intégration	1,933,876	1,933,876
Réinstallation	279,728	279,728
Sous-total	2,501,463	2,501,463
Direction, coordination et partenariats		
Coordination et partenariats	630,841	630,841
Sous-total	630,841	630,841
Appui à la logistique et aux opérations		
Approvisionnement et logistique	821,495	821,495

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Total
Gestion des opérations, coordination et appui	726,345	726,345
Sous-total	1,547,840	1,547,840
Budget 2020 initial	29,541,219	29,541,219
